



Procès verbal

Bureau Directeur du 16 décembre 2010

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia (téléphone), VILLEPREUX Brigitte (téléphone).

Assistent : COSTANTINI Daniel, MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, JACQUET Michel, GARCIA François (en partie), BANA Philippe (téléphone).

Excusée : BECCIA Evelyne,

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 15 h au siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur adopte le PV de sa réunion du 19 novembre 2010.

En application de l'article 2.1 du règlement disciplinaire fédéral, le Bureau Directeur valide les demandes :

1. du président du Comité de l'Hérault, Jean-Pierre COMBES, formulée en accord avec le président de la Ligue de Languedoc Roussillon, Jean-Claude SEMENE, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue Languedoc Roussillon de handball, selon les procédures définies par la lettre accord liant les deux structures,

2. du président du Comité du Gard, Phillip MONTAGUT, formulée en accord avec le président de la Ligue de Languedoc Roussillon, Jean-Claude SEMENE, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue Languedoc Roussillon de handball, selon les procédures définies par la lettre accord liant les deux structures,

3. du président du Comité des Pyrénées Orientales, Jean-Louis GUICHARD, formulée en accord avec le président de la Ligue de Languedoc Roussillon, Jean-Claude SEMENE, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue Languedoc Roussillon de handball, selon les procédures définies par la lettre accord liant les deux structures.

4. du président du Comité des Alpes de Haute Provence, Jean-François ROUSSEAU, formulée en accord avec le président de la Ligue de Provence, Armand GRIFFON, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue de Provence de handball pour la saison 2010/2011, selon les procédures définies par la lettre accord liant les deux structures,

5. du président du Comité des Hautes Alpes, Jean LEDUC, formulée en accord avec le président de la Ligue de Provence, Armand GRIFFON, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue de Provence de handball pour la saison 2010/2011, selon les procédures définies par la lettre accord liant les deux structures.

En application de l'article 2.1b du règlement d'examen des réclamations et litiges fédéral, le Bureau Directeur valide les demandes :

1. du président du Comité du Maine et Loire, René RAVELEAU, formulée en accord avec le président de la Ligue des Pays de la Loire, Pierre ORRIERE, de confier le traitement des dossiers d'examen des réclamations et litiges départementaux à la commission régionale d'examen des réclamations et litiges de la Ligue des Pays de la Loire, selon les termes de la Convention conclue entre les deux instances,

2. du président du Comité de la Mayenne, Jean-Yves BREHIN, formulée en accord avec le président de la Ligue des Pays de la Loire, Pierre ORRIERE, de confier le traitement des dossiers d'examen des réclamations et litiges départementaux à la commission régionale d'examen des réclamations et litiges de la Ligue des Pays de la Loire, selon les termes de la Convention conclue entre les deux instances,

3. du président du Comité de la Sarthe, Jean-Pierre MOREAU, formulée en accord avec le président de la Ligue des Pays de la Loire, Pierre ORRIERE, de confier le traitement des dossiers d'examen des réclamations et litiges départementaux à la commission régionale d'examen des réclamations et litiges de la Ligue des Pays de la Loire, selon les termes de la Convention conclue entre les deux instances.

Jean-Pierre FEUILLAN fait état de la réception du courrier de la direction de la Communication de « La Poste » confirmant leur volonté de poursuivre le partenariat engagé au titre de l'arbitrage pour les saisons 2011/12 et 2012/13.

Alain JOURDAN présente le programme des Equipes Nationales Jeunes en France pour l'année 2011, validé par Philippe BANA. Le Président souhaite que ces rencontres se déroulent sur l'ensemble du territoire et fasse l'objet d'un appel à candidatures. Avec l'aide des entraîneurs en charge de ces équipes et des chefs de délégations des propositions pourront être faites aux Ligues, Comités et Clubs intéressés par l'organisation de ces rencontres. Le programme définitif sera complété dans le courant du mois de janvier 2011.

Alexis MANOUVRIER présente la carte de vœux 2011 qui, après une dernière observation, est validée par le Bureau Directeur.

Philippe BANA et Michel JACQUET ont présenté à l'IHF le vendredi 10 décembre le dossier technique de la candidature de la France au Mondial 2015, qui s'appuyait notamment sur les projets de futures Arénas et le potentiel de près de 375 000 spectateurs. La présentation et la décision finale de l'exécutif de l'IHF auront lieu le 27 janvier à Malmö.

Philippe BANA rend compte du parcours de l'équipe de France à l'Euro féminin 2010. Une victoire pour la 5^{ème} place permettrait à la France d'aborder la qualification (matchs en juin 2011) pour le Mondial de décembre 2011 au Brésil dans de bonnes conditions.

Patricia SAURINA fait part de la qualité de l'organisation des finalités de la Coupe de la Ligue féminine qui auront lieu en Bretagne du 28 au 30 décembre 2010. Une bonne structuration et de bonnes relations avec la LFH doivent amener la réussite de cet événement. La finale sera télévisée en direct sur Sport+ à 17h30.

Jean-Paul DEMETZ fait part de la réunion de travail tenue avec la LNH ce même jour à midi, au cours de laquelle de nombreux sujets ont été abordés, notamment la représentation de la LNH au sein des instances de la FFHB. L'ensemble des sujets évoqués (la communication, les événements en commun, les droits TV) seront développés dans un compte-rendu à suivre.

Par courrier reçu à la FFHB le 3 décembre 2010, l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) informait le président de la FFHB qu'elle avait inscrit l'ensemble des clubs de LNH au plan de contrôle national pour 2011, conformément aux dispositions de l'article L. 225.1.1 du code de la sécurité sociale. Les clubs de football, de rugby et de basket professionnels ont déjà fait l'objet de tels contrôles concertés lors des dernières années. Ce contrôle concernera également la LNH et la FFHB.

Michel JACQUET fait état de la situation de Gest'hand, et du rapport des dysfonctionnements, reçu ce jour même. La surcharge de l'outil (voire sa saturation durant les week-ends) est en partie liée aux demandes de lettres-types générées en direct sur les conclusions et les reports. Cette saturation bloque le système de remontées des résultats indispensables pour notre communication. Dans l'attente de la mise en œuvre de solutions techniques plus pérennes (évolutions liées au matériel en cours de chiffrage), il y aura dès le prochain week-end un blocage des requêtes « conclusions et reports » (fonctionnalités de nouveau disponibles à compter du lundi 20/12).

Dans le cadre du suivi des axes de travail de la Commission Développement adoptés au Conseil d'Administration du 22 octobre 2010, Brigitte VILLEPREUX informe le Bureau Directeur de la situation actuelle en ce qui concerne le périmètre des compétences des personnels et des attributions des élus. La réunion des 10 et 11 décembre de la Commission Développement a mis en évidence le travail réalisé dans le cadre du Hand ensemble, de la Vie de Club et des actions vers les publics scolarisés. Il s'agira de préciser les actions dans les quartiers sensibles, la féminisation et le handball sur le sable qui sont des éléments incontournables de la politique fédérale. Le Bureau Directeur réaffirme fortement les aspects de développement de ces secteurs. Avec l'aide de Michel JACQUET, il s'agit, dans le cadre du groupe fédéral de pilotage des politiques territoriales, de rencontrer les différents acteurs, pour préciser de manière transversale les différentes missions dont la compétence est un des éléments forts de la politique fédérale actuelle.

En présence au téléphone de François GARCIA, le Bureau Directeur a procédé à l'analyse du courrier de Laurent REVERET, représentant des arbitres. En accord avec la LNH, une rencontre avec les représentants des arbitres sera organisée dans un délai le plus rapide possible.

Dans le cadre des Assises des Jeunes Handballeurs Lorrains et suite à la demande de Jean-Marie NOEL, le Bureau Directeur rappelle que cette demande a donné lieu à une participation fédérale d'un montant de 6K€. Le Bureau Directeur charge Alain KOUBI de préparer à l'adresse du président de la Ligue de Lorraine une réponse dans ce sens.

Suite à la proposition d'étude « France Sport Intégrité » lancée par deux cabinets de consulting et concernant la lutte contre la corruption liée aux paris sportifs, le Bureau Directeur décide d'une participation financière unique de 3K€, en complément de celle de la LNH (du même montant) et de s'associer ainsi à l'ensemble des réflexions du monde sportif. Les résultats seront étudiés avec attention avant toute suite éventuelle.

L'ensemble des réunions et initiatives qui se tiendront à l'occasion du 24^{ème} Tournoi FDJ de Paris fera l'objet d'un programme récapitulatif qui sera porté à la connaissance des administrateurs. Un Bureau Directeur est programmé le vendredi 7 janvier de 10h30 à 12h.

Le renouvellement du contrat Assurances qui se termine au 30 juin 2011 fera l'objet d'une consultation pour appel à la concurrence dont les conditions et le calendrier sont adoptées par le Bureau Directeur avec une décision d'attribution confiée à l'Assemblée Générale de Reims en avril 2011. Un certain nombre de préoccupations récentes (arbitres, joueurs de l'équipe de France, activités scolaires et handicap, ...) seront intégrées dans le prochain cahier des charges.

Joël DELPLANQUE précise les conditions de couverture de l'assurance des joueurs dans le cas de blessure survenant lors des compétitions internationales EHF et IHF.

Le Bureau Directeur prend connaissance des propositions de Michel JACQUET sur l'organisation des Ressources humaines fédérales à la demande du Président. Cette proposition est faite à périmètre constant sur les implications budgétaires mais elle s'inscrit dans le cadre d'une organisation évolutive indispensable dans le cadre d'une nouvelle implantation des locaux de la Fédération Française de Handball et de sa notoriété.

Alain KOUBI avec le concours de Claude SCARSI présente le Budget 2011 à la suite des demandes déposées par les différents secteurs de la vie fédérale. Le Président rappelle que, lors du dernier Conseil d'Administration, il avait été décidé que les secteurs DTN, Développement, Informatique et Communication, fassent l'objet d'une audition de la part de la commission des finances. Le Bureau Directeur confirme cette procédure qui sera mise en application dans le courant de janvier 2011. C'est à l'issue de cette procédure et des championnats du Monde de Suède qu'il sera procédé aux ajustements du Budget prévisionnel 2011.

Par ailleurs, s'agissant du bilan 2010, le Bureau Directeur, sur proposition du Trésorier, décide d'aider financièrement les ligues et comités, d'une part, dans le cadre de leur projet territorial et, d'autre part, en vue d'actions de promotion autour des coupes de France.

Par ailleurs, le Président informe les membres du BD de la prochaine réception d'un projet de protocole d'accord concernant l'implantation de la Maison du Handball sur le site de Colombes. Ce projet pourrait faire l'objet d'une signature lors du 24^{ème} Tournoi FDJ de Paris. A la suite de cette signature et dans le but d'entrer dans une nouvelle phase opérationnelle de réalisation du projet, le président informe de son intention de mettre en place un groupe de travail en charge du suivi de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général